

Quelques liens à regarder :

- ❖ [MSSS, information sur le COVID-19](#)
- ❖ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/formation-sante-au-travail/animations/distanciation-physique/story.html>
- ❖ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/formation-sante-au-travail/animations/lavage-des-mains/story.html>
- ❖ <https://www.youtube.com/watch?v=MeBdWnzzUtI>
- ❖ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/formation-sante-au-travail/animations/etiquette-respiratoire/story.html>

❖



RESIDENCE ANGELICA



Parce que nous tenons à cœur le bien-être et la sécurité des résidents !
Votre contribution est essentielle au maintien des bonnes pratiques

RESIDENCE ANGELICA
3435 boulevard Gouin Est, Montréal-Nord. QC

H1H 1B1, 514-324-6110

VISITES SECURITAIRES EN PERIODE DE PANDEMIE



Afin de respecter les bonnes pratiques en prévention des infections, veuillez prendre connaissance des informations suivantes.



Les consignes
incontournables pour bien
mettre son masque et éviter
toute contamination.

PRÉVENTION CORONAVIRUS

BIEN METTRE UN MASQUE CHIRURGICAL



01 Lavez vos mains avec de l'eau et du savon ou utilisez du gel hydroalcoolique



02 Retournez le masque dans le bon sens (bord rigide en haut face blanche vers vous)



03 Attachez le haut du masque



04 Pincez le bord rigide pour l'ajuster au nez



05 Attachez le bas du masque

Pour être efficace votre masque doit couvrir l'intégralité du bas de votre visage !



Une fois en place, ne touchez plus votre masque !

La Résidence se réserve le droit de suspendre toute visite si les consignes ne sont pas respectées.

VISITES À LA CHAMBRE

À votre arrivée, nous vous demanderons de vous laver les mains au lavabo et n'apporter aucun objet personnel à l'unité de vie. Un masque vous sera remis et devra être gardé tout le long de la visite. Un contrôle de vos symptômes et de votre température sera fait à l'entrée de l'établissement. Il est important d'être avisé de tous symptômes pouvant mettre la clientèle à risque. Un maximum de 2 visiteurs par famille est autorisé à la fois dans la chambre du résident.

CONSIGNES IMPORTANTES

- ❖ Maintenir une distanciation physique de 2 mètres avec les employés et les résidents.
- ❖ N'apporter aucune nourriture ou objet à moins d'en avoir préalablement discuté avec le chef d'unité au préalable.
- ❖ Vous devez rester dans la chambre du résident ou vous promener à l'extérieur de l'établissement, mais vous ne pouvez pas utiliser les lieux communs de la Résidence tel que le salon, salle à manger ou cuisinette.
- ❖ Lavez-vous les mains et celles de votre proche régulièrement.
- ❖ Si vous sortez à l'extérieur avec votre proche, nous vous recommandons de lui faire porter un masque et de garder une distance de 2 mètres avec les employés et les autres résidents.
- ❖ Vous venez visiter votre proche seulement et vous ne pouvez rentrer dans une autre chambre ou entrer en contact avec un autre résident.
- ❖ Si vous présentez des symptômes de la COVID ou vous avez voyagé à l'extérieur du pays, veuillez ne pas vous présenter à la Résidence pour une durée de 14 jours.

